

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Centre de la petite enfance et famille de Robertville Inc	Numéro de permis 2016074	Date d'inspection Le 07 décembre 2022	
Nom de l'établissement Halte scolaire À petit pas dans mon école		Numéro de téléphone (506) 542-2453	
Adresse 1341 chemin Robertville Robertville NB E8K 2V9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant.	21	20 janv. 2023	
Commentaires :			
21 Le titulaire de permis doit afficher dans un endroit bien en vue dans l'établissement à l'égard duquel le permis a été délivré les documents suivants : a) le permis; b) un rapport fourni en application de l'article 23; c) un arrêté pris en vertu de l'article 28; d) un permis conditionnel délivré en vertu de l'article 29.	21(a) – (d)	09 déc. 2022	
Commentaires :			
25 L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans un endroit bien en vue sur le lieu d'exploitation : g) une indication du fait qu'un enfant qui y est bénéficiaire de services est atteint d'une allergie constituant un danger de mort et les détails de cette allergie.	25(g)	09 déc. 2022	
Commentaires :			

Commentaires généraux

- Visite impromptue à l'établissement pour une inspection de surveillance
- Le ratio est respecté durant la visite
- Une documentation des activités planifiée se doit d'être évidente.
- Les médicaments sont tenus sous clé et hors de portée des enfants
- Les incidents sont documentés et partagés aux parents pour qu'ils apposent leurs signatures. Le personnel éducateur va mettre en place un nouveau système pour documenter les incidents mineurs. Une photo de la nouvelle méthode de documentée les incidents sera envoyés à la mentore.
- La majorité des documents demandés sont présents sur le babillard pour parents. Deux documents sont manquants; une copie du rapport des visites de surveillance ainsi qu'un avis indiquant les allergies représentant un risque de mort.
- Durant la visite, l'orientation des enfants a été faite de façon positive et constructive.
- Les enfants ont un endroit personnel à chacun et identifié par leur nom pour ranger leurs effets personnels, tel que leur manteau, chaussures, sac d'école, projet d'art...etc.

Commentaires généraux

- Les membres du personnel éducateur ont tous un certificat de premiers soins valide.
- Durant la visite, le personnel éducateur se rendait disponible à apporter du support aux des enfants.

Observations: À mon arrivée les enfants mangent leurs collations, ils vont ensuite dans les jeux libres. Un chariot avec du matériel sous la thématique de Noël est offert aux enfants, les enfants prennent des photos, la cuisson imaginaire de biscuits, le décor d'un mini sapin, explore dans un bac sensoriel.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 07 décembre 2022

Date

original signé par

Karine Boudreau

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 07 décembre 2022

Date